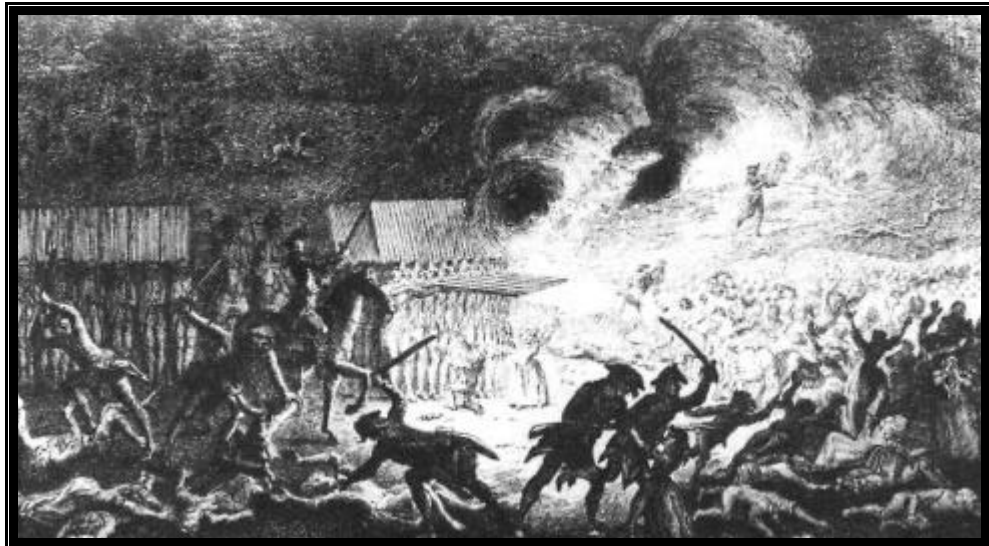


MEMOIRE DE STRATEGIE

LA TERRE BRULEE :

Le passage d'une simple pratique à une véritable stratégie de destruction à la lumière des cas exemplaires du sac du Palatinat et des Colonnes infernales.



CBA (Terre) DAVID François

**7ème Promotion
1999 - 2000**

FICHE DE PRESENTATION

1 – La terre brûlée : le passage d'une simple pratique à une véritable stratégie de destruction.

2 – Chef de bataillon (Terre) DAVID François.

3 - 15 mars 2000.

4 - Division C.

5 - Mémoire de stratégie.

6 – Pratique vieille comme la guerre, la terre brûlée n'a conquis de manière évidente le titre de stratégie qu'à la fin du XVIIème siècle. Le saccage du Palatinat par l'armée française en 1689 et la dévastation de la Vendée perpétrée par les Colonnes infernales de Turreau en 1794 sont particulièrement exemplaires.

Décidée par les plus hautes instances de l'Etat, la stratégie de la terre brûlée, lorsqu'elle est mise en œuvre par l'assaillant, s'inscrit dans une politique globale et vise des objectifs eux-mêmes stratégiques.

Toutefois, malgré sa perfection théorique, la terre brûlée porte en elle son échec futur et sa propre condamnation.

7 - Stratégie, terre brûlée, destruction, planification, échec.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	2
I D'UNE PRATIQUE A UN CONCEPT STRATEGIQUE.....	4
A. UNE PRISE DE DECISION A UN NIVEAU STRATEGIQUE.....	4
1. Louvois grand responsable du Palatinat.....	5
2. La Convention décide la disparition de la Vendée.....	5
B. UNE TENTATIVE DE QUALIFICATION DE LA STRATEGIE DE LA TERRE BRULEE.	8
1. La terre brûlée est-elle une stratégie alternative ?.....	8
2. La stratégie de la terre brûlée est-elle une composante de la guerre totale ?.....	8
3. La stratégie de la terre brûlée est-elle une stratégie d'anéantissement ?.....	9
C. LES OBJECTIFS SONT STRATEGIQUES.....	10
1. L'élément essentiel d'une politique globale.	10
2. Des objectifs militaires.....	11
3. Des objectifs économiques.....	12
4. Des objectifs politiques.....	13
5. La spécificité vendéenne : la terre brûlée au service de l'idéologie.....	15
II L'APPLICATION DE LA THEORIE (le retour à la pratique).....	19
A. LES PLANS MILITAIRES.....	19
1. Les « promenades palatines ».....	19
2. La marche des Colonnes infernales.....	20
B. LES OPERATIONS.	23
1. Les destructions.....	23
2. Les déportations et les massacres.....	25
III UNE STRATEGIE VOUEE A L'ECHEC.....	27
A. DES DIFFICULTES DE MISE EN ŒUVRE.....	27
1. Le relatif succès du Palatinat.....	27
2. Des difficultés matérielles, techniques et humaines.....	27
3. Le réveil des haines.....	28
B. DES DIFFICULTES QUI CONDUISENT A L'ECHEC SUR LE TERRAIN.....	29
1. Le but n'est pas atteint.....	29
2. L'abandon de toute stratégie en Vendée.....	29
C. LA CONDAMNATION DES HOMMES.....	32
1. L'échec politique.....	32
2. L'échec moral.....	32
CONCLUSION	34
ANNEXES	36
BIBLIOGRAPHIE.....	41

INTRODUCTION

« Louvois fut accusé par l'histoire d'avoir incendié le Palatinat et Louvois devait être accusé : il travaillait pour les tyrans. Le Palatinat de la République, c'est la Vendée ; détruisez-la et vous sauvez la patrie... »

Discours de Barère à la
Convention, le 26 juillet 1793.

De nos jours, la pratique de destructions systématiques susciterait probablement une réprobation unanime. Il n'en a pas toujours été ainsi. La pratique, tactique et même stratégie (selon M. Coutau-Bégarie¹) de la terre brûlée a été utilisée depuis les origines.

Véritable manœuvre de destruction, bien souvent elle gêne considérablement l'action de l'assaillant ou de l'envahisseur. A deux reprises en un siècle et demi, grâce à elle les Russes ont tenu tête aux invasions française puis allemande.

En situation défensive, une stratégie de terre brûlée s'avère donc relativement efficace. En revanche, lorsqu'elle est conduite par l'assaillant lui-même, ses effets semblent plus difficiles à démontrer. Pourtant, la stratégie de la terre brûlée dans sa partie offensive a elle aussi toujours existé. Si son efficacité est discutable, il convient alors de s'interroger sur les motifs de sa mise en œuvre, les conditions de son application et les raisons d'un éventuel échec.

Dans un discours resté fameux², Barère met en relation deux événements qui marquent profondément l'histoire de notre pays, le ravage du Palatinat et la future destruction de la Vendée par les Colonnes infernales. Ce rapprochement présente un double avantage pour cette étude : d'une part, il montre que deux régimes politiques radicalement différents peuvent concevoir une stratégie de destruction relativement similaire ; d'autre part, il montre que cette pratique de la terre brûlée, parce qu'elle a été préméditée, planifiée et exécutée de manière systématique, a, par deux fois en un siècle, été élevée au rang de stratégie.

En 1689, la stratégie de la terre brûlée n'est certes pas une caractéristique de l'époque. Sans doute l'un des événements les plus cruels dans les relations franco-allemandes sous l'Ancien régime, l'incendie du Palatinat s'inscrit dans le contexte d'une série de dévastations. Ce qui, en revanche, apparaît comme

¹ H. COUTAU-BEGARIE – *Traité de stratégie* – Economica, 1999 – p 740.

² Cf supra.

nouveau, c'est que cette dévastation dépasse la seule finalité militaire et s'intègre dans le cadre d'un programme politique.

Cette tendance s'alourdit encore en 1793-1794 en Vendée et prend alors une dimension véritablement idéologique.

Cependant, loin d'atteindre le but escompté, ces deux applications françaises de la stratégie de la terre brûlée ont finalement abouti à un échec : l'incendie du Palatinat n'a pour résultat que le renforcement des alliances contre la France et les « promenades » de Turreau rallument la guerre en Vendée.

« Si la tactique [...] de la terre brûlée est aussi vieille que la guerre elle-même »³, il est nécessaire dans un premier temps de déterminer les facteurs et concepts qui l'ont élevée au rang de stratégie.

Simple pratique devenue stratégie, il est indispensable d'alors revenir sur sa mise en œuvre par les troupes de Louvois ou de Turreau.

Enfin, la confrontation des principes théoriques et de leur application concrète permet d'identifier les causes de l'échec d'une telle stratégie.

³ H. Coutau-Bégarie, *op. cit.*, p. 740.

I D'UNE PRATIQUE A UN CONCEPT STRATEGIQUE.

La terre brûlée, les destructions systématiques furent longtemps un procédé de troupes en campagne. Les souvenirs qu'en avait laissés la guerre de Trente ans auraient pu laisser croire que de telles pratiques étaient révolues.

Pourtant, par deux fois en un siècle, la France renouvelle et améliore, si l'on peut, dire le concept. La terre brûlée devient sous le règne de Louis XIV une véritable stratégie contre la Ligue d'Augsbourg, stratégie poussée à son paroxysme en 1794 par les troupes républicaines de Turreau contre les insurgés vendéens.

La terre brûlée devient stratégie car la décision de sa mise en œuvre est prise au plus haut niveau de l'Etat. Ce constat étant posé, il importe de qualifier ce type de stratégie et d'action décidées par les instances politiques. L'ensemble des objectifs visés, eux-mêmes stratégiques, permet enfin d'amener des éléments de réponse à cette théorisation et cette formalisation d'une pratique ancienne.

A. UNE PRISE DE DECISION A UN NIVEAU STRATEGIQUE.

Il existe un véritable corpus de textes qui permet d'identifier les concepteurs et décideurs de la mise en œuvre des destructions systématiques, aussi bien en terre allemande qu'en Vendée militaire.

Il faut bien reconnaître que la recherche est facilitée par l'inflation bureaucratique de la période révolutionnaire : discours, décrets, correspondances entre les conventionnels, les représentants du peuple et les militaires sont pléthore. La Révolution a libéré la parole et chacun a voulu laisser sa trace dans l'histoire, parfois pour son malheur. Par ailleurs, si les textes authentifiant les initiateurs du saccage du Palatinat sont moins nombreux, ils ne laissent aucun doute sur l'origine d'une telle décision.

1. Louvois grand responsable du Palatinat.

La campagne de 1689 a été décidée par Louis XIV lui-même. Dans le manifeste qu'il rédige le 24 septembre 1688, il en détermine les objectifs politiques : il s'agit de profiter d'une situation internationale favorable⁴ et de mener une action préventive et défensive, dont Louvois détermine les modalités. Le Roi-Soleil veut se constituer une base stratégique et politique favorable afin d'éviter une guerre éventuelle contre la Ligue d'Augsbourg.

En outre, l'établissement d'une ligne stratégique de défense, dont le monarque parle dans son manifeste, doit être doublé d'une exploitation économique et financière, s'étendant du Main, au nord, au Danube, au sud, et jusqu'à 200 kilomètres à l'est du Rhin.

Le 28 septembre 1688, dans une lettre au maréchal Duras et à Chamlay, maréchal général des logis de l'armée, Louvois définit la ligne de conduite à tenir : il s'agit d'établir des garnisons afin de dominer entièrement le territoire entre le Neckar et le Mein et «d'en tirer des sommes très considérables pendant cet hyver et [ôter] à l'Empereur et à l'Empire les moyens d'y établir des quartiers»... ; mettre les troupes «en estat de pousser la contribution beaucoup plus avant qu'ils ne pourroient faire, si sa Majesté ne logeoit ses troupes qu'en-deçà du Rhin»⁵.

Les correspondances de Louvois ne laissent aucun doute sur ses intentions. Le 12 décembre 1688, il transmet à Du Fay cet ordre royal : « Le Roy sera bien aise que... vous ferriez mettre le feu auprès de Constance et enlever quelques bons bourgeois de la dite ville, afin de l'obliger à payer la contribution. »⁶

En novembre déjà, il avait ordonné « de faire piller et raser dans le Wurtemberg, Stuttgart, Eslingen, Tubingen... »⁷.

En outre, il est difficile de croire que Louis XIV n'était pas au courant des modalités d'application de ses intentions. Le 4 novembre 1688 déjà, Madame de Maintenon écrit : « Monsieur de Louvois veut qu'on aille en Allemagne et qu'on ravage sans pitié le Palatinat. »⁸

2. La Convention décide la disparition de la Vendée.

La littérature est abondante sur la politique à mener et sur la façon de conduire la guerre dans la province insurgée.

Les mesures proposées avec exaltation par Barère le 26 juillet 1793 sont reprises dans le décret du 1 août, voté par la Convention sur le rapport du

⁴ L'Empereur est encore engagé dans la guerre contre les Turcs, le prince Guillaume d'Orange se prépare à passer en Angleterre, risquant de faire passer le royaume dans le camp des adversaires de la France.

⁵ A. CORVISIER – *Louvois* – Fayard, 1998.

⁶ *ibid.*

⁷ *ibid.*

⁸ E. LEROY-LADURIE – *L'Ancien Régime* – Hachette, 1991.

représentant : le salut de la République passe par la destruction de la Vendée. Nombreux sont alors les plans de destruction proposés aux autorités. Les représentants Baudry ou Choudieu font des propositions qui seront d'ailleurs plus ou moins reprises six mois plus tard.

L'article VI du décret du 1 août 1793 ordonne qu'« il sera envoyé par le ministère de la guerre des matières combustibles de toute espèce pour incendier les bois, taillis et genêts », l'article VII que « les forêts seront abattues, les repaires des rebelles seront détruits ; les récoltes seront coupées par les compagnies d'ouvriers pour être portées sur les chemins de l'armée et les bestiaux seront saisis... ».

La Vendée doit devenir un désert, une contrée neuve, sans passé, sans nom - on l'appelle maintenant le département « Vengé » -, sans caractère, et surtout sans habitants autochtones. Plus tard on la peuplera de nouveaux habitants.

Le décret du 1 novembre prévoit de raser toute ville considérée comme rebelle, pour avoir accueilli des brigands.

Le 3 novembre, les ordres de destruction sont réitérés aux représentants du peuple, envoyés auprès des armées de l'Ouest : « ...Les représentants se concerteront avec les divers généraux pour détruire sur-le-champ tous les moulins et les fours dans le département de la Vendée... »⁹.

Le Vendéen Fayau déclare devant la Convention en novembre 1793 : « La Vendée est si peu détruite qu'il faut des armées pour accompagner les représentants en mission dans ce pays où l'on n'a point encore assez incendié. Envoyons-y une armée incendiaire pour que, pendant un an au moins, nul homme, nul animal, n'y puisse trouver sa subsistance. »¹⁰

Pourtant, le 22 décembre 1793, à Savenay, la Vendée est vaincue. Du moins, c'est ce que pensent tous les républicains. Plusieurs grands chefs sont morts : Cathelineau, Bonchamps, Lescure, Royrand ; le prince de Talmont et le marquis de Donissan, prisonniers, sont guillotins ; d'Elbée, grièvement blessé à Noirmoutier, est fusillé lors de la reprise de l'île, le 7 janvier ; Marigny erre pour le moment dans les marais de Basse-Bretagne. Certes il reste dans les Mauges Henri de La Rochejaquelein et Stofflet, et, dans le marais vendéen, Charette d'ailleurs blessé le 12 janvier. Mais leurs troupes ne regroupent que quelques dizaines d'hommes. La Vendée ne présente plus aucun danger pour la République. L'heure de la négociation, du pardon mutuel semble donc venue.

La Convention en décide autrement et Turreau, venu de l'armée des Pyrénées-Orientales, apparaît comme l'homme de la situation. Il doit appliquer un plan d'anéantissement des insurgés, décidé en haut lieu dès juillet-août 1793.

Turreau lui-même, général en chef, exige que la décision de ravager la Vendée soit prise au plus haut niveau, ce qui lui sera finalement accordé. Le 15 janvier

⁹ Arrêté du Comité de salut public du 13 brumaire an II.

¹⁰ J.-J. SAVARY – *Guerre des Vendéens et des chouans contre la République française* – Pays et Terroirs, 1993 – tome 2.

(26 nivôse an II), il écrit : « Je ne suis que l'agent passif des volontés du corps législatif que vous représentez. (..) J'ai voulu que vous déterminassiez d'une manière précise la conduite que je devais tenir dans la Vendée, à l'égard des personnes et des propriétés. Mon intention est bien de tout incendier, de ne réserver que les points nécessaires à établir les cantonnements propres à l'anéantissement des rebelles ; mais cette grande mesure doit être prescrite par vous.¹¹ »

L'arrêté du 6 février 1794 approuve le plan de destruction de Turreau : « ...Article 3.- Les rebelles seront poursuivis sans relâche jusqu'à leur entière destruction. Les généraux qui ne mettraient pas dans cette expédition toute l'activité possible seront dénoncés comme ennemis de la patrie. Les subsistances seront saisies partout et envoyées aux armées et dans les places fortes ; il en sera de même des bestiaux et des chevaux propres au service des troupes et de tout ce qui peut être utile à leur entretien. »

Tant pour le saccage du Palatinat que pour la destruction totale de la Vendée, les décisions ont été, sinon prises, du moins approuvées explicitement par les plus hautes instances de l'Etat, conférant une véritable dimension stratégique à la politique de la terre brûlée.

Maintenant que ce fait est établi, il est nécessaire de qualifier une telle stratégie à partir des critères d'étude que nous offre la science stratégique.

¹¹ L-M. CLENET – *Les Colonnes infernales* – Perrin, 1993.

B. UNE TENTATIVE DE QUALIFICATION DE LA STRATEGIE DE LA TERRE BRULEE.

De simple pratique mise en œuvre de façon plus ou moins systématique et empirique par des bandes armées de toute nature, on assiste à la fin du XVIIème siècle à une véritable conceptualisation, à la définition et à l'élaboration d'une méthode de destruction visant des objectifs et respectant des principes.

Plus tard, le plan de Turreau apparaîtra comme la globalisation et la rationalisation de méthodes de destruction déjà utilisées localement et individuellement par ses généraux.

Pour tenter de définir le genre de stratégie qu'est celle de la terre brûlée, la grille de classification établie par M. Coutau-Bégarie dans son traité de stratégie est un outil tout à fait pertinent.

1. La terre brûlée est-elle une stratégie alternative ?

La terre brûlée est une réponse à une guerre irrégulière. S'inscrivant au départ dans le cadre d'une guerre conventionnelle (c'est le cas des armées royales et des premières opérations contre les Vendéens), elle se détourne des règles établies pour devenir elle-même irrégulière. La mise en œuvre de destructions systématiques et parfois sanglantes rejette *a priori* les conventions d'un conflit traditionnel et se rapproche alors de la guerre irrégulière qui, elle, n'en connaît aucune.

Parce que les insurgés ne sauraient être des soldats, ils sont niés en tant qu'ennemi digne de ce nom. Alors tout est permis envers une population qui ne mérite pas la moindre estime. La guerre devient effectivement irrégulière car le soldat n'est tenu de respecter aucune règle à l'égard d'individus qu'il ne considère même pas.

2. La stratégie de la terre brûlée est-elle une composante de la guerre totale ?

L'avertissement de 1827 placé en tête de *Vom Kriege*¹² : « Ces deux genres de guerre sont les suivants : l'un a pour fin **d'abattre l'adversaire**, soit pour l'anéantir politiquement, soit pour le désarmer seulement en l'obligeant à accepter la paix à tout prix ; dans l'autre, **il suffit de quelques conquêtes aux frontières du pays**, soit qu'on veuille les conserver, soit qu'on veuille s'en servir comme monnaie d'échange au moment de la paix. » est particulièrement significatif et trouve une parfaite illustration dans les deux cas étudiés.

¹² Cité par H. COUTAU-BEGARIE – *op. cit.* – p. 345.

Clausewitz a une vision finaliste de la guerre : la différenciation des conflits se fait en fonction de leurs buts ; par ailleurs, il importe de distinguer le but politique et le but militaire.

Ainsi, la guerre de Louis XIV contre la Ligue d'Augsbourg apparaît comme limitée : l'intention est préventive, il s'agit de procéder à « quelques conquêtes aux frontières du pays », conquêtes que l'on est disposé à restituer, on l'a vu. En revanche, la méthode utilisée est celle d'une guerre totale, les dévastations sont particulièrement spectaculaires.

En 1794, la guerre contre la Vendée est totale dans ses buts politiques (il s'agit effectivement « d'abattre l'adversaire » de façon définitive) et militaires. Cette fois, l'objectif et le procédé relèvent de la guerre totale, contrairement à la guerre de 1689. L'action des colonnes infernales est une guerre totale : elle concerne la totalité d'une population, rebelles et non rebelles, combattants, femmes, enfants et vieillards, et l'ensembles des ressources de cette population.

3. La stratégie de la terre brûlée est-elle une stratégie d'anéantissement ?

Sur ce point les deux conflits semblent se rejoindre. En effet, cet aspect concerne avant tout le problème des moyens mis en œuvre.

Si l'on admet que l'anéantissement ne signifie pas forcément l'extermination comme le pose Raymond Aron, mais plutôt la neutralisation durable de l'ennemi par un engagement brutal et violent, les deux guerres françaises sont tout à fait comparables.

La brutalité et la violence des colonnes infernales ne sont plus à démontrer et, en l'occurrence, anéantissement signifie également extermination. Si la guerre contre la Ligue d'Augsbourg a des buts limités, elle s'attache toutefois à atteindre ceux-ci par la destruction rapide des forces vives de l'adversaire, leur enlever toute capacité de soutien et établir le plus promptement possible une base stratégique.

Si la stratégie de la terre brûlée est spécifique, cette spécificité emprunte ses particularités aux diverses classifications stratégiques : irrégulière, totale par ses procédés, elle vise l'anéantissement de toute possibilité d'action de l'ennemi.

Il est alors indispensable de s'attacher à l'étude des objectifs visés. Ceux-ci confirment la dimension stratégique d'une telle action de destruction systématique lors d'un conflit.

C. LES OBJECTIFS SONT STRATEGIQUES.

En étudiant les objectifs visés par la stratégie de la terre brûlée, notre démarche s'inscrit dans une conception clausewitzienne : la guerre étant la continuation de la politique avec d'autres moyens, elle doit d'abord être conçue en fonction de sa fin.

Les objectifs sont limités dans le cas du Palatinat ou totaux pour la Vendée mais ont toujours une dimension stratégique.

On peut les classer en trois grandes rubriques : la terre brûlée a vocation à servir des buts militaires, économiques et politiques. Le cas vendéen présente en outre une spécificité essentielle : l'action des colonnes de Turreau sert une idéologie.

1. L'élément essentiel d'une politique globale.

A partir du moment où sa mise en œuvre est décidée, la terre brûlée est l'élément primordial d'un champ plus large.

Ainsi l'incendie du Palatinat en 1689 ne doit pas être considéré isolément mais comme faisant partie d'un ensemble de mesures qui ont touché toute la région du Rhin, et cela pendant toute la durée de la guerre contre la Ligue d'Augsbourg. Il s'inscrit dans le contexte plus général de la politique rhénane française. Les buts ainsi que le caractère de ces mesures diffèrent. Il peut s'agir de rançonnements liés au recouvrement de contributions, de démantèlements de châteaux forts ou de villes, ou encore de destructions tout court pour rendre une région impraticable à l'ennemi. Trop souvent les différenciations entre ces trois types de destruction ne sont alors pas très nettes. Mais il apparaît clairement que dans l'idée de ses auteurs, la stratégie de la terre brûlée domine les intentions et commande l'étendue et l'intensité des destructions.

D'ailleurs, brûler, incendier, détruire ne fut pas une invention des ministres et des généraux français de cette époque. Le rançonnement et le démantèlement faisaient partie des actions militaires courantes. Il ne faut surtout pas oublier que le maréchal de Montecuccoli (1609-1680), au service de l'Empereur, avait préconisé les mêmes principes et les mêmes méthodes. Ce qui distingue les événements de 1688-1689, c'est leur caractère systématique et méthodique sur un plan très vaste et, par conséquent, leur caractère spectaculaire. La stratégie de la terre brûlée a d'abord un but militaire (rendre impraticable la totalité de la région rhénane), mais elle a aussi une portée politique (se rendre maître du Rhin). Elle doit servir à réaliser les buts de la campagne, tels qu'ils ont été énumérés dans le manifeste du 24 septembre : succession du candidat français à l'électorat de Cologne, règlement de l'héritage palatin, mais surtout garantie des acquisitions des traités de Munster de 1648, de Nimègue de 1678 ainsi que

la trêve de Ratisbonne de 1684, et ceci par le règlement définitif d'un traité de paix.

Quant à l'affaire vendéenne, il n'est qu'à se reporter à l'ensemble du discours de Barère, l'« Anacréon de la guillotine », déjà évoqué, pour constater sa parfaite intégration dans un ensemble beaucoup plus vaste ; c'est un véritable morceau d'anthologie : « Représentants, le Comité a préparé des mesures qui tendent à exterminer cette race rebelle, à faire disparaître leurs repaires, à incendier leurs forêts, à couper leurs récoltes. C'est dans les plaies gangrenantes que la médecine porte le fer et le feu, c'est à Mortagne, à Cholet, à Chemillé que la médecine politique doit employer les mêmes moyens et les mêmes remèdes : c'est faire le bien que d'extirper le mal ; c'est être bienfaisant pour sa patrie que de punir les révoltés... Louvois fut accusé par l'histoire d'avoir incendié le Palatinat et Louvois devait être accusé : il travaillait pour les tyrans. Le Palatinat de la République, c'est la Vendée ; détruisez-la et vous sauvez la patrie...(Car) c'est avec la Vendée que correspondent les aristocrates, les fédéralistes, les départementaires et les sectionnaires, c'est à la Vendée que se reportent les vœux coupables de Marseille, la vénalité honteuse de Toulon, les conspirations de l'Eure et du Calvados, les espérances de la Sarthe et de la Mayenne, le mauvais esprit d'Angers et les sourdes agitations de quelques départements de l'ancienne Bretagne... »¹³.

2. Des objectifs militaires.

Mise en œuvre par des soldats, la terre brûlée sert des buts militaires.

Dans un premier temps, la conquête a pour objet de s'emparer d'une base stratégique et, par conséquent, empêcher l'ennemi d'en profiter et de bénéficier de tout soutien et approvisionnement sur le territoire du conflit. Ainsi, Louis XIV veut profiter de la situation extérieure favorable à la France pour empêcher un encerclement du pays par les membres de la Ligue d'Augsbourg de 1686 et, le plus rapidement possible, s'assurer une base stratégique et politique favorable afin d'éviter une guerre éventuelle avec la Ligue.

Le but principal des opérations des armées de Louvois doit être l'occupation de Philipsbourg, place forte située sur la rive droite du Rhin et considérée par les troupes de l'Empereur comme l'accès principal au territoire français. Mais Philipsbourg ainsi que d'autres places doivent être rendues à leurs maîtres dès que les revendications françaises seront satisfaites.

Philipsbourg n'est donc que la pièce maîtresse d'une opération beaucoup plus vaste. En quelques semaines (12 septembre 1688, novembre), à la prise de Philipsbourg, but principal et déclaré de cette offensive, s'ajoute celle d'une quantité d'autres villes et territoires en deçà et au-delà du Rhin, ce qui assure la tête de pont indispensable entre le Rhin et le Neckar.

¹³ Discours du 26 juillet 1793.

Les dévastations n'ont pas pour seul but de menacer ou punir des populations en vue de les rançonner. Le 8 décembre, le général Montclar informe Louvois de son intention de s'avancer jusqu'à Tübingen « pour ouvrir ladite ville et ruiner le pays qui est entre ledit lieu et la rivière d'Enz, tant pour oster aux ennemis ces quartiers-là et les fourrages, que pour conserver ceux des troupes du Roy », et dix jours après, le 18 décembre, Louvois transmet à Montclar : « Sa Majesté vous recommande de faire bien ruiner tous les lieux que vous quitterez,..., afin que les ennemis, n'y trouvant aucuns fourrages ni vivres, ne soient pas tentés d'en approcher »¹⁴. Ce n'est pas le premier ni le dernier ordre de ce genre. En effet, ces consignes sont très précisément rappelées à plusieurs reprises au cours du mois, en spécifiant tout particulièrement l'objectif militaire de ces destructions¹⁵.

Turreau s'inscrit dans cette perspective, c'est-à-dire enlever des points-clés pouvant servir de base de soutien à l'ennemi : « Je le répète, citoyens représentants, je regarde comme indispensable la mesure de brûler villes, villages et métairies, si l'on veut entièrement finir l'exécrable guerre de Vendée ; sans quoi, je ne pourrais répondre d'anéantir cette horde de brigands qui semblent trouver chaque jour de nouvelles ressources. J'ai donc lieu d'espérer que vous l'approuverez »¹⁶.

Au-delà de cette volonté de couper toute possibilité de ravitaillement aux insurgés, il importe de replacer la guerre de Vendée dans son contexte stratégique. La Vendée apparaît comme l'une des cases d'un vaste échiquier. L'insurrection de mars 1793 ouvre un nouveau front, dont la Révolution aurait fait volontiers l'économie. Mais, celui-ci ouvert, il perturbe complètement tous les savants calculs des stratèges, qui doivent à la fois lutter contre les coalisés au nord et à l'est et surveiller les côtes pour prévenir toute invasion par la mer. La menace vendéenne est une menace sérieuse sur le plan stratégique.

Ecraser cette révolte s'impose donc comme une nécessité impérieuse, pour des raisons stratégiques, mais c'est aussi un devoir sacré, quasi religieux pour les défenseurs de la patrie, comme on le verra plus loin.

3. Des objectifs économiques.

L'établissement d'une ligne stratégique de défense, dont on a parlé dans le manifeste du 24 septembre 1688, doit donc être doublé d'une exploitation économique et financière, s'étendant du Main, au nord, au Danube, au sud, et jusqu'à 200 kilomètres à l'est du Rhin.

Dès le début, ces opérations ne se bornent pas au seul recouvrement des sommes exigées, mais sont accompagnées de dévastations. « Solicitez

¹⁴ A. CORVISIER – *op. cit.*

¹⁵ Cf page 19.

¹⁶ J.-J. SAVARY – *op. cit.* – tome 3.

Monseigneur, écrit Louvois le 23 octobre à Saint-Pouenge, que la garnison qui y est (à Heilbronn) soit un peu renforcée de quelque cavalerie, afin qu'elle puisse faire quelque promenade et porter le feu un peu avant dans le pais de manière que l'on se presse de se soubmettre à la contribution»¹⁷. L'incendie doit être une menace pour ceux de qui on exige des contributions, et une punition pour ceux qui refusent de les payer. En s'attaquant ainsi à des villages, on espère forcer les seigneurs ou les villes dont ils dépendent à payer les contributions. Ainsi Feuquières fait brûler vingt villages dans la région de Rothenburg, dans la nuit du 23 au 24 novembre, puis cinq jours plus tard, sept villages dans la région de Nürnberg et, vers le 9 décembre, encore sept villages dans la région d'Ulm.

D'octobre à décembre, toutes ces mesures accompagnent donc le recouvrement de contributions et sont justifiées par celles-ci.

La Vendée, elle, vue de Paris, est un grenier à blé, un gigantesque parc à bestiaux. Ses animaux se vendaient au marché de Poissy. La guerre en Vendée permet de faire d'une pierre deux coups. La famine a menacé la capitale fin août. Ronsin pense alors apaiser la colère du peuple de Paris en pillant le département insurgé et en ramenant des denrées et écraser la rébellion.

En janvier 1794, il s'agit toujours de profiter de la richesse de la Vendée avant que celle-ci ne devienne le désert décidé par la Convention.

Les 13 et 14 janvier, le corps administratif d'Angers envoie dans le Bocage mille deux cents charrettes pour enlever le blé, le vin, le linge et les ustensiles de toute espèce. Et l'administration du district annonce aux communes de son ressort que la Vendée va être traversée par « douze colonnes formidables de républicains. Il faut en exterminer les infâmes habitants, en arracher toutes les subsistances, et c'est par vos charrettes qu'elles doivent nous être apportées »¹⁸.

4. Des objectifs politiques.

Les dix ans de la guerre de la Ligue d'Augsbourg sont riches d'enseignements.

D'abord la coalition de 1688-1689 a été plus formidable que celle de 1678. La guerre a changé d'échelle. Bussy-Rabutin, qui a l'expérience militaire directe des années soixante, a écrit en avril 1692 à la marquise de Sévigné : « Ce n'est pas la mort de M. de Louvois qui a fait rentrer dans le service Bellefonds, Choiseul et Montrevel : c'est la plus grande guerre qu'aura jamais roi de France sur les bras qui fait revenir ces gens-là »¹⁹. Mais Rabutin n'a pas pris conscience que la guerre ne fait pas que grandir ses proportions, augmenter les

¹⁷ A. CORVISIER – *op. cit.*

¹⁸ L-M. CLENET – *op. cit.*

¹⁹ F. BLUCHE – *Louis XIV* – Fayard, 1986.

effectifs en campagne, développer ses enjeux. Elle est en train de changer de nature. Au moment où la France de Louis XIV a porté son Etat politique et son armée permanente à sa plus haute perfection, il apparaît aux observateurs que l'aspect militaire du conflit n'est qu'un élément de la guerre. Le Roi et Louvois ont compris ce qui sera un axiome de Clausewitz : « La guerre n'est rien d'autre que la poursuite de la politique d'Etat par d'autres moyens ». Celle de la Ligue d'Augsbourg en fait une certitude.

Dès le ministère de Richelieu, les régions situées à l'est du royaume jusqu'au bord du Rhin ont constitué un enjeu croissant pour la France, aboutissant à la politique des réunions des années 1670-1680. Cet intérêt n'était pas seulement territorial mais aussi politique et stratégique, étant donné le rôle capital joué par les électors du Palatinat, de Trèves, de Mayence et de Cologne dans les relations entre la France et l'Empire. C'est du reste ce qui ressort du manifeste du 24 septembre 1688 par lequel Louis XIV justifie cette campagne. D'après ce document, il ne s'agit donc que d'une action préventive et défensive, ayant pour but d'obtenir et de garantir une paix future, d'abord en obligeant l'Empire à ratifier l'armistice de 1684 et le statu quo des réunions ; ensuite en réglant l'affaire de la succession dans l'électorat de Cologne au profit du candidat français, le cardinal de Fürstenberg, évêque de Strasbourg ; enfin en liquidant le litige de l'héritage palatin au profit de la « Palatine », autrement dit la duchesse d'Orléans.

Les mesures de destructions ne furent pas isolées ; il s'agit de l'exécution d'un plan général, donc politique, tel qu'il avait été proposé dans la fameuse lettre de Chamlay du 27 octobre 1688. « Comme la rapidité des conquêtes du Roi pourroit ouvrir les yeux à l'Empereur et à tout l'Empire, et leur faire connoître les difficultés invincibles à lui faire la guerre, par les postes considérables que Sa Majesté occupe sur le Rhin, et par le défaut de places où l'Empereur puisse établir des magasins, et **le porter, par une nécessité absolue, de céder au temps et à la force, et d'accepter les propositions de paix que le Roi a faites** dans son manifeste de la déclaration de la guerre : je crois qu'il seroit du service de Sa Majesté, de peur de se trouver tout d'un coup accablé de démolitions de places, qui dans le moment qu'on parleroit de conclure un traité, cabreroient infailliblement les Allemands, de **travailler, dès à présent, à la démolition de plusieurs qu'il est important de ruiner, afin qu'elles ne puissent jamais vous être à charge dans une autre guerre** »²⁰. La terre brûlée a donc ici un objectif affiché de paix future. On comprendra qu'une telle interprétation puisse être contestée par les victimes de ces intentions pacificatrices.

Le 1 octobre 1793, Barère s'indigne de l'insuccès des troupes républicaines face aux paysans vendéens et, dans un de ses discours lui aussi resté célèbre, resitue de façon exaltée la guerre de Vendée dans sa perspective politique et globale : « L'inexplicable Vendée existe encore... Elle menace de devenir un

²⁰ A. CORVISIER – *op. cit.*

volcan dangereux. (...) Vingt fois, les représentants, les généraux, le Comité lui-même nous ont annoncé la destruction prochaine de ces fanatiques... Les brigands de la Vendée n'avaient ni poudre, ni canons, ni armes, et non seulement l'Anglais, mais nos troupes, tantôt par leur défaite, tantôt par la fuite, leur ont fourni de l'artillerie, des canons, des fusils... A la levée en masse des Vendéens, on a opposé la levée en masse du pays tout entier. Jamais, depuis la fin des croisades, on n'avait vu autant d'hommes se réunir spontanément qu'il y en a eu tout à coup sous le drapeau de la liberté pour éteindre le trop long incendie de la Vendée... La terreur panique a tout frappé, tout effrayé, tout dissipé comme une vapeur... La journée du 18 septembre a été désastreuse : quarante mille citoyens ont fui devant cinq mille brigands et la Vendée s'est grossie de cet incroyable succès. **La Vendée est l'espoir des ennemis du dehors et le point de ralliement de ceux de l'intérieur... C'est là qu'il faut viser pour les frapper du même coup ; détruisez la Vendée ! Valenciennes et Condé ne sont plus au pouvoir de l'Autrichien ; l'Anglais ne s'occupera plus de Dunkerque ; le Rhin sera délivré des Prussiens ; l'Espagne se verra morcelée, conquise par les Méridionaux... Détruisez la Vendée ! Et Lyon ne résistera plus, Toulon s'insurgera contre les Espagnols et les Anglais, et l'esprit de Marseille se relèvera à la hauteur de la Révolution républicaine... La Vendée et encore la Vendée, voilà le charbon politique qui dévore le cœur de la République française ; c'est là qu'il faut frapper.** ». Ce même jour où Barère cherche à électriser les foules révolutionnaires, la Convention adopte le décret qui crée l'armée de l'Ouest et exhorte les généraux à terminer d'ici au 20 octobre l'exécration de la Vendée.

Ces objectifs de politique extérieure et intérieure sont renforcés par le jeu trouble des manœuvres politiciennes. Dès août – septembre 1793, la fin de la guerre est devenue un enjeu au sein même de la Convention, mettant aux prises les différentes factions qui luttent pour le pouvoir. Et tout le débat stratégique sur les moyens d'en terminer prend alors une dimension politique et idéologique.

5. La spécificité vendéenne : la terre brûlée au service de l'idéologie.

Le représentant Choudieu déclare le 31 juillet 1793 : « Ce n'est plus une guerre de tacticien, c'est une guerre d'amis de la liberté, qui veulent écraser le despotisme. Il faut que chaque républicain combatte corps à corps les ennemis du pays, et que, dans dix jours, tous les esclaves soient anéantis... »²¹.

En fait, dès l'origine, l'histoire de la « Vendée » (mars 1793-printemps 1796) et, par conséquent, celle des chouanneries bretonne et normande (1794-1801) ont été marquées du sceau de l'infamie : pour les Conventionnels de 1793, les

²¹ L-M. CLENET – *op. cit.*

Vendéens ne sont plus des ennemis, ce sont des « brigands ». Or, on ne traite pas avec des « brigands ».

La Vendée, c'est ensuite un scandale incompréhensible. Le peuple ne peut pas se rebeller contre une révolution faite « par le peuple et pour le peuple ». Les Vendéens sont présentés par conséquent comme des traîtres à la Patrie et à la Nation. Seul un « complot » des nobles et des prêtres peut donner la clé de l'« inexplicable Vendée ».

De mars à juin les Vendéens volent de victoire en victoire. Les Conventionnels n'interprètent pas leurs défaites en termes de rapports de force, de tactique ou de stratégie : la Révolution est plus que combattue, elle est niée dans son principe même. Au fur et à mesure que la Révolution se radicalise, la haine de la Vendée augmente jusqu'à imposer des solutions radicales comme allant de soi, naturelles. Aux préoccupations stratégiques s'ajoute la volonté d'infliger un châtement exemplaire : en août, la menace est toujours réelle, le plan du 1 août peut donc se concevoir sous ses aspects punitifs et militaires ; en janvier 1794, seule la volonté de punir peut justifier de tels agissements : le pays lui-même est coupable d'avoir porté une population rebelle.

Les commanditaires sont politiques et même doctrinaires. Il existe une parfaite adéquation entre l'esprit sans-culotte qui anime les généraux dits « incendiaires » et les basses besognes auxquelles se livrent leurs soldats. Lorsqu'ils incendient, ils ne font qu'obéir à des ordres, appliquent au pied de la lettre des consignes dont le Père Duchesne s'est largement fait l'écho. L'idéologie distillée par le Père Duchesne appelant à s'en prendre à tous les possédants, quels qu'ils soient, comme les convictions patriotiques que partagent sincèrement nombre de soldats concourent à légitimer la violence. Soldats et officiers vont très au-delà des consignes de destruction données par Turreau.

L'idéologie et les ordres qu'elle produit en deviennent racistes. Les représentants en Vendée écrivent le 26 février 1794 : « La race d'hommes qui habitent la Vendée est mauvaise... Il faut un grand exemple, il faut apprendre aux malveillants que la vengeance nationale est sévère, et qu'un pays qui a coûté le sang de tant de milliers de patriotes ne doit plus servir d'asile à ceux qui se sont révoltés contre le gouvernement ou qui s'y sont opposés »²².

Un document - parmi d'autres - confirme cette volonté claire des révolutionnaires de faire table rase de la Vendée, le décret de la Convention du 12 janvier (23 nivôse an II) : Ce texte « ordonne la formation d'un état des terres acquises à la Nation par la destruction des rebelles de la Vendée ». Il vise donc clairement à préparer la venue de colons pour repeupler le pays et cultiver ses terres.

Le rapport de Hentz et Francastel de septembre 1793 préconisait déjà le repeuplement de la Vendée par de bons républicains : « Il n'y aurait de moyen

²² L-M. CLENET – *op.cit.*

de ramener le calme dans ce pays qu'en en faisant sortir tout ce qui n'était pas coupable et acharné, en en exterminant le reste, qu'en le repeuplant le plus tôt possible de républicains qui défendraient leurs foyers »²³.

Gracchus Babeuf, l'un des « pères » du communisme à venir, va au-delà dans son analyse et sa dénonciation de l'horreur. Sa théorie du dépeuplement est intéressante même si elle est contestable. La terre brûlée aurait été selon lui au service d'un projet de dépeuplement de la Vendée, conçu par Robespierre lui-même. La France ayant trop de bouches à nourrir, la guerre en Vendée tombait à point nommé. Le fait de ne laisser aucune porte de sortie aux insurgés, alors même qu'ils sont vaincus en décembre 1793, pousse leur haine à son paroxysme et permet de les massacrer à bon compte, tout en s'emparant de leurs subsistances.

« Un dépeuplement était indispensable parce que, calcul fait, la population française était en mesure excédante des ressources du sol, et des besoins de l'industrie utile... Que la population surabondante pouvant aller à tant... il y aurait une portion de sans-culottes à sacrifier, qu'on pouvait « déblayer ces décombres » jusqu'à « telle quantité », et qu'il fallait en trouver les moyens. » Cette théorie du dépeuplement explique qu' « entre rebelles et fidèles, tout est bon à détruire »²⁴. Mais alors pourquoi détruire et brûler des ressources qui auraient pu servir par ailleurs ?

« C'est une question, tout au moins, de savoir s'il est utile de brûler ; en effet, brûler la chaumière de l'habitant des campagnes, c'est rompre son attache la plus forte à la société, le forcer à se retirer dans les bois et le rendre brigand par nécessité. Brûler l'asile et le métier de l'artisan, c'est le dénuier de toute ressource, rompre tous les liens qui pouvaient l'attacher à l'ordre social, et le contraindre de même à se faire brigand pour subsister. Il en a été de même pour les bestiaux ; on en a tué sans ménagement, et dont les cadavres sont inutilement restés la proie des chiens et des animaux carnassiers »²⁵.

« Il était incontesté qu'il fallait faire de la Vendée un pays neuf, qu'il fallait, en un mot, une totale destruction, et qu'après cela, on repeuplerait... on recomposerait des colonies toutes nouvelles, des soldats qui auraient combattu pour la liberté, entre lesquels seuls aurait été fait le partage des terres »²⁶.

Par sa formalisation et sa systématisation, la politique de la terre brûlée a gagné ses lettres de noblesse stratégique, si l'on peut dire, tant sous l'Ancien régime que sous la Convention révolutionnaire : elle répond aux critères de

²³ G. BABEUF – *La guerre de la Vendée et le système de dépopulation* – Tallandier, 1987.

²⁴ *ibid.*

²⁵ *ibid.*

²⁶ *ibid.*

classification et autres grilles de lecture et d'analyse des stratégies, elle est décidée à un niveau stratégique, elle vise des objectifs stratégiques.

De manière itérative, il est intéressant maintenant, étant passé de la pratique à la théorie, de revenir à la nouvelle réalité : l'application, la mise en œuvre de cette stratégie ainsi formalisée.

II L'APPLICATION DE LA THEORIE (le retour à la pratique).

A partir du moment où la décision d'appliquer la stratégie de la terre brûlée a été prise, à partir du moment où ses buts ont été définis, il reste à élaborer les plans de mise en œuvre, à organiser les moyens et à agir.

Les opérations ont été soigneusement préparées et les consignes données tant par Louvois et ses subordonnés que par Turreau sont nombreuses et détaillées. Dans ce dernier cas nous savons que ce n'est pas l'inspiration et l'imagination qui manquaient aux révolutionnaires, qu'ils soient représentants du peuple ou militaires.

A. LES PLANS MILITAIRES.

1. Les « promenades palatines ».

Avant même le début des opérations, on l'a vu, Louvois a donné ses ordres à Chamlay et à Duras : il s'agit tout d'abord d'établir une ligne de défense afin d'empêcher l'Empereur de s'installer près de la frontière française, puis d'exploiter économiquement les territoires conquis.

Dès la fin du mois de décembre, Louvois envisage le démantèlement total de toutes les villes situées entre le Neckar et le Rhin, ainsi que l'enlèvement complet de tous les fourrages. Montclar écrit le 30 décembre, au sujet d'Heilbronn, qu'il va faire « brusler toutes les habitations qui y sont, si le Roi trouve bon que je fasse entièrement brusler Tubingen, Eslingen et Hailbron »²⁷. En général, il s'agit comme l'indique la lettre d'Harcourt à Louvois du 28 décembre, de détruire les murailles et d'emporter « tous les bleds, vins et bestiaux qu'on n'aurait pu consommer » et de brûler « les fourrages, qui pourront rester. »²⁸. Le but de ces opérations est clair. Dans cette même lettre, d'Harcourt l'a défini ainsi : « Cela osteroit aux ennemis le moyen d'agir cet hiver de ce costé-là, mais mesme la campagne prochaine de pouvoir tirer aucun secours de cette rivière (le Neckar), sans quoy ils ne peuvent rien entreprendre en deçà du Rhin ».

Ces destructions s'inscrivent dans le cadre d'un plan plus général. Elles sont en quelque sorte « préventives » : Chamlay propose de détruire des places fortes

²⁷ A. CORVISIER – *op. cit.*

²⁸ *ibid.*

et des villes dès à présent afin de ne pas être surpris par un revers de fortune et de ne pouvoir alors exécuter efficacement cette décision dans l'urgence.

Il va jusqu'à énumérer l'ensemble des villes à détruire. « Pour conclusion de tous ces raisonnements, tandis que vous n'êtes pas inquiétés et que vous êtes les maîtres, ruinez, démolissez et mettez-vous par-là en état d'être absolument maîtres du Rhin, en sorte que le pays des quatre Electeurs du Rhin, lorsque la guerre recommencera, devienne la première proie de vos troupes et leur fournissent d'excellens quartiers d'hiver »²⁹.

Il s'agit donc de créer aux alentours du Rhin une zone de démolition et de dévastation qui, une fois appauvrie par des contributions, doit ensuite être rendue inaccessible aux troupes de l'Empereur et de ses alliés.

2. La marche des Colonnes infernales.

Le plan de destruction de la Vendée lui ne sera mis en œuvre de façon vraiment méthodique qu'à partir de janvier 1794, avec les colonnes infernales.

L'instrument principal de l'extermination sera formé par les douze colonnes infernales déployées par le général Turreau, commandant en chef de l'armée de l'ouest, sur ordre de Carnot, de janvier à avril 1794.

Turreau arrive sur place le 23 décembre et, le 19 janvier 1794, adresse son plan au Comité de salut public.

Obéissant aux décrets de la Convention, il établit un plan simple : une armée républicaine marchera d'est en ouest, au départ d'une ligne allant d'Angers à Saumur, Thouars, Parthenay³⁰. Elle ira au devant d'une autre armée située à l'ouest, commandée par le général Haxo. Ainsi la Vendée militaire, prise dans un étau, devra fournir à la République, les vivres nécessaires à l'alimentation des villes, tandis que les habitants, révoltés ou non, seront massacrés et leurs demeures incendiées. Alors le territoire de la « Vendée militaire » totalement pillé et dévasté ne pourra plus servir de refuge à une insurrection quelconque.

Haxo et Dutruy doivent tout balayer sur leur passage et rejoindre les 6 colonnes parties des pourtours de la région insurgée, donc essentiellement du Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres. Turreau établit son quartier général à Doué et y réunit les officiers généraux chargés de diriger les colonnes mobiles.

Son plan apparaît comme la rationalisation et la globalisation de méthodes de destruction déjà utilisées. Seulement il insiste sur la nécessaire coordination entre unités et leur marche conjointe. Turreau tire toutes les leçons des échecs des plans précédents, tout en retenant de chacun d'eux les éléments qui lui semblent les plus pertinents. En fait il reprend la stratégie exposée dès le 31 juillet 1793, à Tours, par le représentant Choudieu, n'y apportant que de légères modifications. Dès cette date, Choudieu préconisait une avancée par

²⁹ Lettre du 27 octobre 1688.

³⁰ Cf carte en annexe.

colonnes mobiles ayant le moins de bagages possible et des provisions de pain pour quatre jours seulement. « Le but est d'attaquer tous les brigands en même temps sur tous les points de manière qu'il n'en réchappe pas un seul »³¹.

Choudieu proposait un plan d'encerclement, chaque division étant scindée en deux colonnes devant parvenir à un point précis. La stratégie traditionnelle, chère aux officiers de l'Ancien Régime restés au service de la Révolution, comme Biron ou Canclaux, est définitivement abandonnée, même si elle a fait ses preuves pendant l'été. Turreau y substitue l'avancée par colonnes mobiles compactes, parties de différents points du pourtour du territoire insurgé, comme l'avait recommandé Choudieu au Comité de salut public. Mais il apporte quelques modifications, tenant compte de la tactique désormais employée par les rebelles. Westermann comme Kléber l'ont eux-mêmes appliquée auparavant.

L'idée essentielle de colonnes mobiles oblige à privilégier deux armes seulement, les chasseurs à pied et les cavaliers avec des équipements appropriés. Les chasseurs doivent au moins être correctement chaussés, ce qui n'est pas le cas. Pour utiliser la cavalerie, il faut des chevaux et nourrir ceux-ci avec du fourrage. De façon générale, la mobilité des hommes ne peut être que facilitée par la légèreté de leur équipement, ils ne doivent emporter que peu de munitions. L'artillerie est reléguée au second plan, car les canons entraveraient l'avancée des colonnes. Les pièces d'artillerie doivent donc rester dans les places fortes du pourtour, exception faite de celles qui s'avéreraient nécessaires pour protéger des lieux de cantonnement stratégiques à l'intérieur du pays.

Le déroulement du plan de Turreau repose sur tout un dispositif : en tête doivent s'avancer des défricheurs, puis des hommes responsables de l'enlèvement des subsistances. Les soldats chargés de débusquer les rebelles n'arrivent théoriquement qu'en troisième position.

L'ordre est strict et détaillé. L'itinéraire de chacun y est précisément indiqué, commune par commune. Les chefs de corps sont expressément rendus responsables du comportement de leurs soldats. Le combat ne doit être engagé que si toutes les mesures garantissant une victoire ont été prises. Tous les moyens doivent être employés pour découvrir les rebelles et les passer au fil de la baïonnette. Tout ce qui peut être livré aux flammes doit être brûlé.

Enfin, l'organisation des destructions repose sur trois structures : les colonnes infernales dont on vient de voir le plan de mise en oeuvre, la flottille sur la Loire et le Comité de subsistances. Les colonnes sont appuyées dans leur action par la flottille sur la Loire. Créée le 16 avril 1793, elle avait pour premier objet

³¹ L-M. CLENET – *op. cit.*

d'empêcher la liaison de la Bretagne avec la Vendée militaire. Elle est composée de quarante-et-un bateaux répartis en trois divisions. Après Savenay en décembre 1793, elle n'a plus d'utilité en soi et la Convention décide de l'affecter au « nettoyage des rives » ; son action se caractérise par la rapidité et l'efficacité.

Le Comité de subsistances, lui, est chargé de recueillir pour le compte de la nation le bétail, les victuailles, le matériel agricole et industriel, etc.

Les plans établis, les destructions peuvent débuter.

B. LES OPERATIONS.

Les plans dressés, les ordres donnés, les troupes peuvent se mettre en marche et commencer leurs « promenades ». il est d'ailleurs significatif que le même terme soit employé pour décrire une vaste opération de destruction et de terreur, à un siècle d'intervalle.

1. Les destructions.³²

Après la prise de Philipsbourg en 1688, place essentielle dans un ensemble plus vaste, les troupes françaises conquièrent un grand nombre de villes et territoires leur assurant la maîtrise de la zone comprise entre Rhin et Neckar.

Le Palatinat n'est la grande victime de la stratégie de la terre brûlée qu'à partir de janvier 1689. La prise de Heilbronn le 17 octobre précédent permet de commencer l'exécution des ordres concernant le recouvrement des contributions et s'accompagne dès le début de dévastations³³.

Il s'agit donc de créer aux alentours du Rhin une zone de démolition qui, une fois appauvrie par les contributions, devrait ensuite être rendue inaccessible aux troupes de l'Empereur et de ses alliés.

Il n'avait pas été possible de réaliser toutes les destructions envisagées pour les régions du Wurtemberg. Fin décembre, devant l'avance des troupes allemandes, les soldats français ont dû évacuer rapidement la région située entre le Neckar et le Rhin. Fin janvier, toute la plaine au-delà du Rhin sauf les alentours de Heidelberg, Mannheim et Offenburg est évacuée. Se pose alors le problème de la stratégie française en vue d'une offensive éventuelle dans les mois à venir. Après l'évacuation des territoires wurtembergeois, deux postes extrêmement importants (rive droite du Rhin, point de traversée potentiel du fleuve par les impériaux) ne sont pas encore détruits : Mannheim et Heidelberg. Le démantèlement des fortifications de Mannheim a été entrepris fin novembre. La destruction de Heidelberg est décidée le 13 janvier 1689 : commence alors la démolition des murs de l'enceinte. Après avoir transporté toutes les provisions de vin, de blé, etc, en dehors de l'agglomération pendant le mois de février, le château et la ville sont incendiés le matin du 2 mars. On incendie également tous les environs de la ville. Quelques jours après, Mannheim connaît le même sort désastreux : à partir du 8 mars et jusqu'au mois d'avril, on brûle et on rase toutes les maisons. « Le moyen d'empêcher que les habitants de Mannheim ne s'y rétablissent, ordonne Louvois le 16 mai, c'est après les

³² cf cartes en annexe.

³³ cf supra : « Sollicitez Monseigneur que la garnison qui y est [à Heilbronn] soit un peu renforcée de quelque cavalerie afin qu'elle puisse faire quelque promenade et porter le feu un peu avant dans le pais de manière que l'on se presse de se soumettre à la contribution. » (Louvois à Saint-Pouenge, le 23 octobre 1688).

avoir avertis de ne le point faire, de faire tuer tous ceux que l'on trouvera vouloir y faire quelque habitation »³⁴.

Les incendies autour de Heidelberg et de Mannheim sont certainement les plus complets et les plus terribles mais ils ne sont pas les seuls dans le Palatinat. Ils ne suffisaient pas pour réaliser en entier la stratégie de la terre brûlée. Chamlay, Duras, proposent la destruction de Spire (rive gauche), Worms, Frankenthal et d'Oppenheim. Le 31 mai on commence à brûler Spire, Worms et Oppenheim, après les avoir bien « préparées » (destruction des fontaines, mise en place de paille dans les bâtiments principaux). Pendant des semaines, on détruit à la hache ce qui n'avait pas été complètement brûlé. Bingen, dernière ville à être touchée, est incendiée le 4 juin. Mais le 26 juin déjà, Louvois donne l'ordre « de ruiner le pays de Bade et la partie du Palatinat où M. de Montclar n'avait pas fait assez de ravages à la fin de l'année précédente ». Pendant l'automne et l'hiver, s'ajoutant aux villes de Kreuznach, Alzey et Frankenthal, plusieurs dizaines de villages deviennent la proie des incendiaires. La plupart des incendies sont liés au nom du général Mélac. C'est surtout pendant l'hiver 1689-1690 que le nord de l'Eifel et des territoires du duché de Juliers et de l'électorat de Cologne sont dévastés par les troupes de Mélac.

En 1691, la zone comprise entre le Rhin et le Neckar est de nouveau touchée...

L'incendie du Palatinat constitue donc le noyau et le sommet d'une série de dévastations qui commencent en octobre 1688 et qui, après un premier point culminant en mars 1689, continuent pendant tout l'été de cette année pour reprendre encore une fois en 1693, dévastations qui touchent sur la rive gauche du Rhin toutes les régions entre Moselle et Rhin à l'est d'une ligne Trêves-Landau, et qui touchent sur la rive droite tout ce qui se trouve entre Main et Danube et cela jusqu'à la région de Nürnberg. Ce sont les villes plutôt que les campagnes qui souffrent pendant longtemps des suites de ces destructions.

Un siècle plus tard, en Vendée, le général Grignon proclame à ses troupes le 19 janvier 1794 : « Mes camarades, nous entrons dans le pays insurgé. Je vous donne l'ordre de livrer aux flammes tout ce qui sera susceptible d'être brûlé (...). Je sais qu'il peut y avoir quelques patriotes dans ce pays ; c'est égal, nous devons tout sacrifier »³⁵.

Turreau s'est donné une dizaine de jours pour réaliser son objectif : détruire les derniers brigands et rejoindre les colonnes de Haxo et Dutruy à Cholet début février. Le départ des différentes colonnes doit s'effectuer le 20.

Le plan d'extermination entraîne une mobilisation gigantesque, une première en son genre dans l'histoire ; toute la région est sur le pied de guerre. Toutes les voitures sont réquisitionnées pour l'enlèvement des subsistances et toutes les communes doivent fournir les pionniers nécessaires pour « faire les abattis

³⁴ A. CORVISIER – *op. cit.*

³⁵ J.-J. SAVARY – *op. cit.*

dans les bois à incendier»³⁶. Le théâtre des opérations est coupé du reste du pays. C'est une zone interdite avant de devenir une zone morte.

Les colonnes doivent opérer deux mouvements : un premier du 20 au 24 janvier, et un second du 25 au 30 janvier.

La tactique adoptée par toutes les colonnes consiste à « fourrager sur les ailes », c'est-à-dire s'égayer le long d'un axe central, sans trop s'éloigner, puis y revenir, avant de repartir à nouveau.

Les colonnes se déplacent avec toute la rapidité que Turreau a souhaitée. Elles pratiquent la politique de la terre brûlée avec une rare efficacité. Peu de lieux échappent aux flammes. Les grains et les bestiaux sont le plus souvent épargnés.

Les colonnes se sont mises en marche. Les nuits s'illuminent... Comme il faut absolument que rien ne reste, les colonnes repassent dans les lieux déjà traversés : elles incendient les décombres. Ordre est de s'attaquer surtout aux fours, aux moulins, à tout ce qui contribue à entretenir la vie sur cette terre damnée. Goy-Martinière, lieutenant de Huché, rapporte : « Je n'ai pu brûler les moulins à vent, à défaut de bois et à cause de leur hauteur. J'ai fait briser la fourche, le frein, le rouet, ce qui équivaut au feu »³⁷.

Malgré les dévastations cruelles et stupides, la quantité de matières tirées de la Vendée par les colonnes infernales, agissant à ce titre, au nom de la Commission administrative, paraîtra extraordinaire à ceux qui ne connaissent pas la fécondité de cette contrée... 46694 animaux de toutes sortes, bêtes à cornes, chevaux, moutons ; 23507 quintaux de foin ; 7207 quintaux de paille ; 122510 quintaux de grains...³⁸

2. Les déportations et les massacres.

Les deux opérations diffèrent sensiblement. Certes les populations seront traumatisées pour longtemps mais le bilan humain est absolument incomparable entre les « promenades » palatines et vendéennes.

En 1689 et les années suivantes, il ne s'agit nullement de l'extermination d'un peuple : les populations sont expulsées ou déportées. Elles ont dû souvent émigrer, et sont revenues quelques années plus tard. La dévastation visait les choses et les biens mais pas les personnes.

En Vendée, il en va différemment. Le mois de février 1794 est le plus sanglant de cette période, et marque le point culminant de toutes les violences des armées de la République en Vendée. C'est une vague de violences qui déferle sur le pays insurgé, les massacres succèdent aux incendies des bourgs et villages. Les colonnes n'ont plus aucune retenue.

³⁶ J.-J. SAVARY – *op.cit.*

³⁷ E. GABORY – *Les guerres de Vendée* – Robert Laffont, 1989.

³⁸ *Ibid.*

La violence se généralise. Elle n'est pas seulement le fait des hommes de la division du Nord, dénoncés au début de février. Il n'est pas de chefs dont les hommes ne commettent des excès continus.

L'extermination totale des «brigands» n'est pas un principe abstrait ; il se traduit par des actes concrets. Les représentants nommés auprès de Turreau par le Comité de salut public les approuvent totalement. Personne n'est donc exclu du massacre. Les colonnes chargées dans un premier temps de ramasser les subsistances consacrent désormais tout leur temps à massacrer et incendier tout sur leur passage.

Les estimations les plus raisonnables s'accordent à établir le nombre de morts de la guerre de Vendée autour de 300 000, ce qui est considérable. Ce bilan s'étend de mars 1793 à mai 1794 et concerne les Vendéens (plus de 200 000), aussi bien que les républicains (100 000)³⁹. Ces chiffres prennent une ampleur singulière lorsqu'on les rapproche de ceux de deux guerres civiles dont la notoriété est nettement supérieure : la guerre de Sécession aurait fait 600 000 morts en quatre ans et la guerre d'Espagne 400 000 en trois ans, sur des territoires incomparablement plus vastes.

Malgré ou à cause de la brutalité et de la violence des exactions perpétrées par les troupes françaises, malgré la terreur qu'elles inspirent à leur ennemi, la stratégie de la terre brûlée s'avère être finalement un échec flagrant qu'il convient d'analyser à présent.

³⁹ F. BLUCHE in *Enquête sur l'histoire*, hiver 1993.

III UNE STRATEGIE VOUEE A L'ECHEC.

Malgré les moyens mis en œuvre, la rigueur de la planification, la valeur des officiers et souvent la sauvagerie des troupes et/ou de leurs chefs, les armées du monarque puis de la République se heurtent tout d'abord à des difficultés pour échouer finalement dans l'atteinte de leurs objectifs. A terme l'échec est double, militaire et politique.

A. DES DIFFICULTES DE MISE EN ŒUVRE.

1. Le relatif succès du Palatinat.

La campagne du Palatinat s'est déroulée sur une longue période.

Les difficultés militaires et l'échec sur le terrain sont davantage patents sur la relativement courte période d'action des colonnes infernales (janvier-mai 1794).

On l'a vu, la série de dévastations ne s'arrête pas en 1689. Elle s'étend jusqu'en 1693 et les troupes de Louis XIV parviennent à répandre le feu et la ruine jusque à cette date. Ainsi de septembre 1692 à août 1693, 2000 maisons auraient été encore brûlées. Cette même année, Heidelberg est de nouveau incendiée avec cette fois-ci, des dégâts beaucoup plus importants qu'en 1689.

Il n'en demeure pas moins que les troupes françaises connaissent des succès pour le moins relatifs. Elles ont dû en effet évacuer le Wurtemberg, ce qui explique en partie qu'elles se fussent rabattues sur le Palatinat.

2. Des difficultés matérielles, techniques et humaines.

Compte tenu des impératifs stratégiques, Turreau dispose-t-il de moyens suffisants en hommes, en chevaux et en armes ? Certes, le ministère a mis en place un système de rotation permanente des troupes et, en principe, il s'emploie à assurer la relève des régiments ou compagnies trop fatigués pour être efficaces. Et ceci avec un sens de l'organisation, une rationalité qui démentent des assertions souvent rapides sur le fonctionnement des services centraux de l'armée. Cependant le rôle de Turreau est de répartir ces hommes qui arrivent mais qui ignorent tout du terrain. La Vendée ne ressemble en rien aux vastes plaines du nord. Les chiffres alignés sur les registres officiels ont peu de sens si les hommes qui composent ces effectifs théoriques n'ont ni souliers, ni armes, ni munitions, sont malades ou invalides, ou n'ont point encore rallié leurs campements. On assiste à un chassé-croisé de troupes qui sillonnent les pourtours du pays insurgé pour rallier l'un des camps qui

l'encerclent. Souvent c'est la confusion la plus totale qui règne. Le manque de subsistances affecte une partie de l'armée.

Les éléments eux-mêmes sont contre Turreau « Je désespère de pouvoir incendier les forêts », à cause de la pluie. « Il faut que tout ce qui existe de bois de haute futaie dans la Vendée soit abattu.(...) Cette contrée ainsi découverte, la liberté des routes sera bientôt rétablie et nos ennemis anéantis jusqu'au dernier. »⁴⁰. La pluie empêchant l'application du plan d'incendie recommandé par Choudieu et Ronsin, les soldats remédient d'eux-mêmes à cette impossibilité en n'incendiant que ce qui peut brûler : fourrages des métairies, ou maisons dans bourgs et villages.

Enfin se posent des problèmes de fusion ou de coordination entre des unités, sans compter l'ajout de difficultés purement politiciennes.

Alors que Turreau a défini les grandes lignes de son plan dès la mi-décembre, son application n'a lieu qu'un mois après. Le commandant en chef se heurte en effet à l'hostilité non déguisée des généraux mayençais comme de Westermann, d'autant qu'il porte des appréciations divergentes sur le rapport de forces réel.

3. Le réveil des haines.

Les rebelles vendéens reprennent le combat. L'action des colonnes incendiaires a rallumé les hostilités. Les combattants n'attendent qu'un signal pour reprendre le combat. Le passage des colonnes mobiles commandées par Turreau en offre l'occasion.

La reconstitution des armées vendéennes rend caduc le plan initial conçu par Turreau. Désormais les colonnes vont aussi devoir poursuivre les rassemblements. En janvier, les colonnes suivaient des itinéraires déterminés à l'avance. En février, leurs déplacements sont déterminés selon d'autres impératifs stratégiques : poursuivre les petites armées reconstituées, donner la chasse aux brigands dans les forêts, tenir les postes qu'ils attaquent, protéger les convois. Mais, fidèles à leur mission initiale, elles continuent à incendier et tuer sur leur passage.

⁴⁰ J-J. SAVARY – *op. cit.*

B. DES DIFFICULTES QUI CONDUISENT A L'ECHEC SUR LE TERRAIN.

1. Le but n'est pas atteint.

Les résultats des armées de Louvois ne correspondent pas du tout à ce qu'on a désiré du côté français. N'oublions pas qu'il s'agissait d'une guerre préventive, que Louis XIV profitait d'une situation extérieure favorable pour empêcher tout encerclement de la France.

Or ces événements ont beaucoup contribué à renforcer les alliances contre la France.

La politique des colonnes infernales trois mois après leur action, se révèle être un échec. Les troupes, perverties par les massacres et les pillages, échappent à leurs chefs et ont perdu toute valeur militaire, comme le montre la victoire de Charette aux Clouzeaux (20 mars 1794) au cours de laquelle le général Haxo est tué. Les républicains les plus endurcis commencent à dénoncer le système. A quoi bon détruire et dépeupler deux provinces si cela n'a pour effet que de faire basculer dans le camp des aristocrates les paysans et les ouvriers, jusque là attentistes ?

Le plan de Turreau a échoué ; la Vendée, bien qu'ensanglantée, sans doute même parce qu'ensanglantée, est toujours redoutable, cela d'autant plus qu'elle n'a plus rien à perdre.

Les Bleus se sont repliés dans des camps retranchés : quatorze, si l'on en croit un rapport de Vimeux en date du 25 août 1794. Ces camps sont établis en avant des « grandes » agglomérations : Luçon, Niort, Les Sables, Nantes, Doué...

A l'automne, Charette décide de s'emparer de ces camps et se montre un expert redoutable de la stratégie de la guérilla.

La Convention se lasse la première d'une lutte qui n'en finit pas.

Turreau est confronté aux conséquences imprévues de son plan. Prisonnier de celui-ci, en voulant tout incendier, il a pris le risque de faire brûler aussi les subsistances. La réussite repose sur sa rapidité d'exécution : accorder la priorité à l'enlèvement des subsistances en retardait la réalisation.

2. L'abandon de toute stratégie en Vendée.

Ces quelques accrochages et ces débandades ne sont pas suffisants pour inverser clairement le rapport de forces en faveur des Vendéens. Mais ils ont suffi pour semer la panique dans les rangs républicains.

La défaite subie à Gesté (1 février) montre que la guerre change complètement de nature. Le plan de Turreau est mort et enterré à cette date. Le bel ordonnancement des débuts a volé en éclats. Ce sont désormais les colonnes mobiles qui sont harcelées, comme si l'initiative avait changé de camp, et les généraux sillonnent en tous sens le pays insurgé. Ils sont prisonniers de la tactique adoptée initialement. La réduction de l'ennemi exige désormais une avancée en ligne compacte, alors qu'ils présentent un front émietté, qui laisse passer l'ennemi. Quelques milliers de Vendéens peuvent attaquer sans risques des colonnes mobiles isolées ou piller des convois de blé ou de munitions mal protégés. Enfin, la grande faiblesse des troupes républicaines, hormis celles d'Haxo et de quelques autres, est leur méconnaissance totale du pays insurgé.

La crainte ou la panique s'installe dans les rangs républicains. Le 2 février, Dubois-Crancé écrit au ministre de la guerre : « Comme cette guerre est cruelle et qu'on ne fait pas de prisonniers de part et d'autre, nos soldats ont peur des brigands, comme des enfants ont peur des chiens enragés.

Une cause bien légitime de leurs inquiétudes, c'est qu'il n'y a pas d'ambulances à cette armée et que le soldat craint d'être blessé, parce qu'alors il reste sans secours et devient la victime de la fureur de l'ennemi. »⁴¹.

La situation militaire est très variable selon les lieux. Dans le Bocage vendéen, les colonnes peuvent continuer à avancer, sans résistance et commettre leurs méfaits.

La dispersion des forces républicaines, face à un ennemi qui sait concentrer les siennes à l'occasion, illustre les limites du plan de Turreau et ses funestes conséquences. En effet, cette reculade devant tout affrontement central encourage chacune des colonnes à envoyer des détachements semer la terreur dans les bourgs et les villages : ces expéditions meurtrières s'apparentent à des représailles gratuites contre les populations civiles. Faute de pouvoir atteindre les rebelles, les colonnes s'en prennent aux populations, massacrant et incendiant sur leur passage.

La mauvaise coordination entre généraux commandant les colonnes fournit l'occasion à Charette et Joly de s'emparer de Legé, le 5 février. Le commandant de la place, Ducasse, est abandonné par ses hommes.

Le 10 février, le Comité décide l'envoi auprès de Turreau de deux représentants du peuple, Hentz et Garreau, pour « concerter avec lui les moyens d'exterminer les derniers rassemblements de brigands ». Cette mesure manifeste la volonté du pouvoir de garder la main sur le déroulement des opérations. Ces commissaires politiques sont dotés de pouvoirs exorbitants, ils sont chargés de faire exécuter les mesures du Comité et ont mandat de contrôler les généraux.

A la fin de février comme au début de mars, la guerre est loin d'être gagnée. Elle reprend de plus belle, épousant des formes nouvelles qui annoncent sa prolongation et une suite de revers accable Turreau.

⁴¹ J-J. SAVARY – *op. cit.*

La reconstitution des armées vendéennes marque un nouveau tournant dans la reprise des hostilités. Jusqu'à présent, les rebelles étaient, disait-on, dispersés et peu nombreux. Aussi la stratégie conçue par Turreau était-elle adaptée à son objectif. Mais la formation de rassemblements capables d'attaquer les postes républicains est une menace sérieuse. Les rebelles choisissent habilement le moment de leurs attaques. Ils interceptent des convois mal défendus.

La guerre en devient interminable, d'autant que les troupes républicaines sont exténuées, sans souliers, sans pain, ayant peu de munitions.

Le 13 mai 1794, Turreau est destitué et la Convention, qui a besoin de ses troupes aux frontières, les évacue progressivement.

C. LA CONDAMNATION DES HOMMES.

L'échec de la terre brûlée est double. Cette stratégie obtient finalement des effets politiques contraires à ceux visés et suscite une réprobation unanime.

1. L'échec politique.

Le résultat de cette stratégie est un échec politique indubitable, et cela d'abord à cause du caractère spectaculaire de son exécution. Les excès de la campagne de 1688-1689 renforcent en fait le front des alliés autour de l'Empereur et de Guillaume d'Orange, et le traité de paix de Rijswik, en 1697, au lieu de confirmer les succès des années précédentes, en annule la plupart. Mais à côté de ce résultat politique, les événements relatifs à l'incendie du Palatinat ont eu un effet psychologique extrêmement négatif ; ils stigmatisent un roi sans scrupules, bref une France sans scrupules.

La destitution de Turreau devient jour après jour inéluctable. L'arrêté du 24 floréal (13 mai 1794) met fin à son commandement et le remplace par le général Vimeux. D'autres généraux sont suspendus : Robert, Cordellier, Duval, Bard, Joba, Carpentier.

Le 11 novembre 1794, le général Canclaux, ayant pris l'armée en main écrit au Comité de salut public : « On a voulu anéantir la Vendée, et c'est elle qui triomphe. Nos troupes sont épuisées ; il leur faut du repos. Je crois donc plus nécessaire que jamais d'entrer dans la voie de la pacification ; mais il faut que la nation fasse les premières démarches »⁴². On envoie des émissaires à Charette pour lui proposer la paix. Le Pacte de la Jaunaye est signé le 17 février 1795.

2. L'échec moral.

A la fin du XVII^{ème} siècle, dans une Europe où l'élite parle français et dont quarante pour cent des habitants appartiennent au monde de la Réforme, les invectives, publications et arguments des protestants ont un retentissement considérable. Et pour qui trouverait excessive leur comparaison de Louis XIV à Nabuchodonosor, le ravage du Palatinat apporte une manière de confirmation. Du 26 novembre 1688, date à laquelle Louis XIV lance l'ordre de raser Mannheim, jusqu'au 23 mai 1693, jour où le maréchal de Lorge envahit et laisse détruire le château de Heidelberg, les Français justifient entre Rhin et Neckar cette réputation de nation perdue que les pamphlets ennemis n'ont cessé de répandre. Toute l'Europe protestante dénonce son acharnement. En

⁴² J-J. SAVARY – *op. cit.*

résulte l'effet contraire au but recherché par Louvois : au lieu de terroriser l'Empire, le sac du Palatinat le soude contre la France. Les ruines du château de Heidelberg - qui n'ont pas fini aujourd'hui encore de susciter des sentiments anti-français – marquent, dans cette guerre psychologique, une lourde erreur tactique, une bataille perdue par ses apparents vainqueurs.

C'est en vain que Louis XIV peut réclamer le 27 mai 1693 un Te Deum à Notre-Dame de Paris. Le Très-Chrétien vient de commettre une des principales fautes de son long règne. En 1693, l'Europe pensait avoir oublié les horreurs de la guerre de trente ans, le monarque français les a remises à l'ordre du jour.

Un siècle plus tard, c'est l'immense peur des patriotes de Vendée qui provoque le rappel du général en chef Turreau. C'est la crainte de voir leurs villes incendiées, leurs propriétés dévastées, leurs biens pillés, leurs récoltes et leur bétail enlevés qui les conduit à intervenir auprès du Comité de salut public.

Le mal commis est cependant irrémédiable. Certaines communes ont perdu 20 à 40% de leur population, tuée ou exilée, et les haines entre partisans des deux camps sont désormais inextinguibles. Dans une politique à courte vue marquée par une idéologie simpliste, profitant d'un vide de l'Etat, Turreau a transformé une guerre civile en désastre régional et en tragédie nationale.

Cette tragédie, la Convention veut dans un premier temps l'étouffer. mais le jugement de 91 Nantais, à l'origine 132, va tout remettre en question. Après maintes péripéties, ils sont entraînés devant les tribunaux le 22 fructidor et ce procès est l'occasion de dénoncer le principe même de la Terreur et des activités commises en Vendée. La Convention est contrainte d'enquêter. L'indignation est à son comble lorsqu'un député anonyme, mais qu'on croit être un député des Deux-Sèvres, publie dans *Le Moniteur*, le 11 vendémiaire un témoignage accablant : « On n'a conservé dans la Vendée que les généraux qui ont commis le plus de scélératesse, ceux qui abusaient des femmes après qu'elles étaient mortes, ..., ceux qui faisaient fusiller les citoyens qui venaient implorer leur justice. La guerre de Vendée n'a été rallumée que par les horreurs commises dans ce pays... ».

CONCLUSION

Pratique vieille comme la guerre elle-même, la terre brûlée n'a conquis le titre de stratégie de manière évidente qu'à la fin du XVII^{ème} siècle.

Décidée par les plus hautes instances de l'Etat (le Roi ou la représentation nationale), elle vise la réalisation d'objectifs stratégiques et globaux. Ces derniers sont, comme on l'a vu, militaires bien évidemment, mais aussi économiques et politiques, quand ils ne sont pas au service d'une idéologie totalitaire.

La stratégie de la terre brûlée s'inscrit avant tout dans une politique de violence. Les dévastations confèrent une tournure paroxystique au conflit. C'est sans doute pourquoi elle possède certaines caractéristiques de la guerre irrégulière et de la guerre totale et peut-être aussi l'une des raisons pour lesquelles elle est mise en œuvre par des régimes absolutistes ou totalitaires, voire terroristes.

Parce qu'elle est devenue stratégie, la terre brûlée n'est plus du seul ressort des combattants agissant sur le terrain, au gré de leurs intérêts immédiats ou en fonction de leur réaction à l'événement. Cette véritable «manœuvre de destruction» est conçue, préparée, planifiée et appliquée systématiquement et le plus rationnellement possible, même si la raison peut sembler mise à mal dans un tel cadre d'action.

Toutefois, dans sa perfection théorique et arithmétique, la terre brûlée porte en elle-même sa propre perversion et son échec futur, donc sa condamnation.

Avant tout, ses effets attendus sont souvent surestimés. Nous avons pu constater les difficultés au moins techniques de mise en œuvre de cette manœuvre. En outre, il peut sembler paradoxal de vouloir exploiter économiquement un territoire que par ailleurs on pille et dont on détruit les capacités. Enfin, sur un plan strictement militaire, si la terre brûlée peut sembler être un facteur de succès immédiat ou à court terme, grâce au traumatisme et à la terreur qu'elle inspire, il apparaît que, sur une échéance plus longue, elle ne conduit qu'à la défaite.

Alors, avant même d'être une stratégie, la terre brûlée n'est-elle pas une erreur stratégique ?

A partir du moment où elle est appliquée, elle ne laisse aucune porte de sortie à l'adversaire. Celui-ci est condamné à aller jusqu'au bout de son combat (dans le cas de la Vendée, selon Babeuf, c'était voulu), entraînant les belligérants dans une spirale de violence difficilement contrôlable.

Sur le strict plan de la morale, sa mise en œuvre est parfaitement contestable : avant même les massacres ou les déportations, le pillage et la dévastation ne

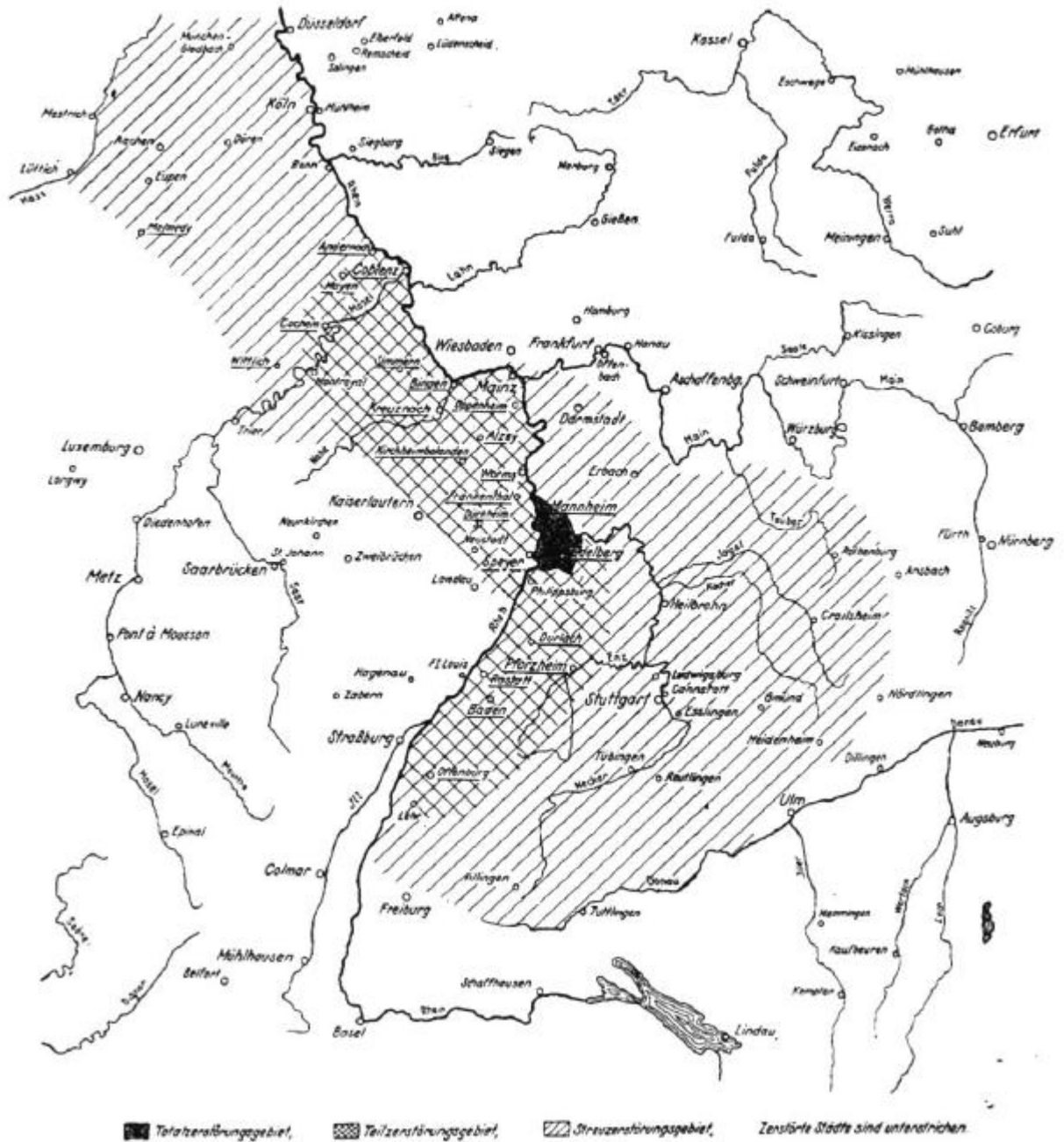
sont plus admis par la société européenne au XVII^{ème} siècle. Le souvenir horrifié de la guerre de Trente ans est encore vivace. Le saccage du Palatinat ravive la blessure, mais sert de référence et légitime l'action des troupes républicaines en Vendée.

Le principal effet de la terre brûlée est de créer des blessures profondes et d'entretenir des haines durables. Les Vendéens se souviennent encore de la Terreur et il paraîtrait que dans certains villages du Palatinat on trouve encore quelques chiens répondant au nom honni de Mélac.

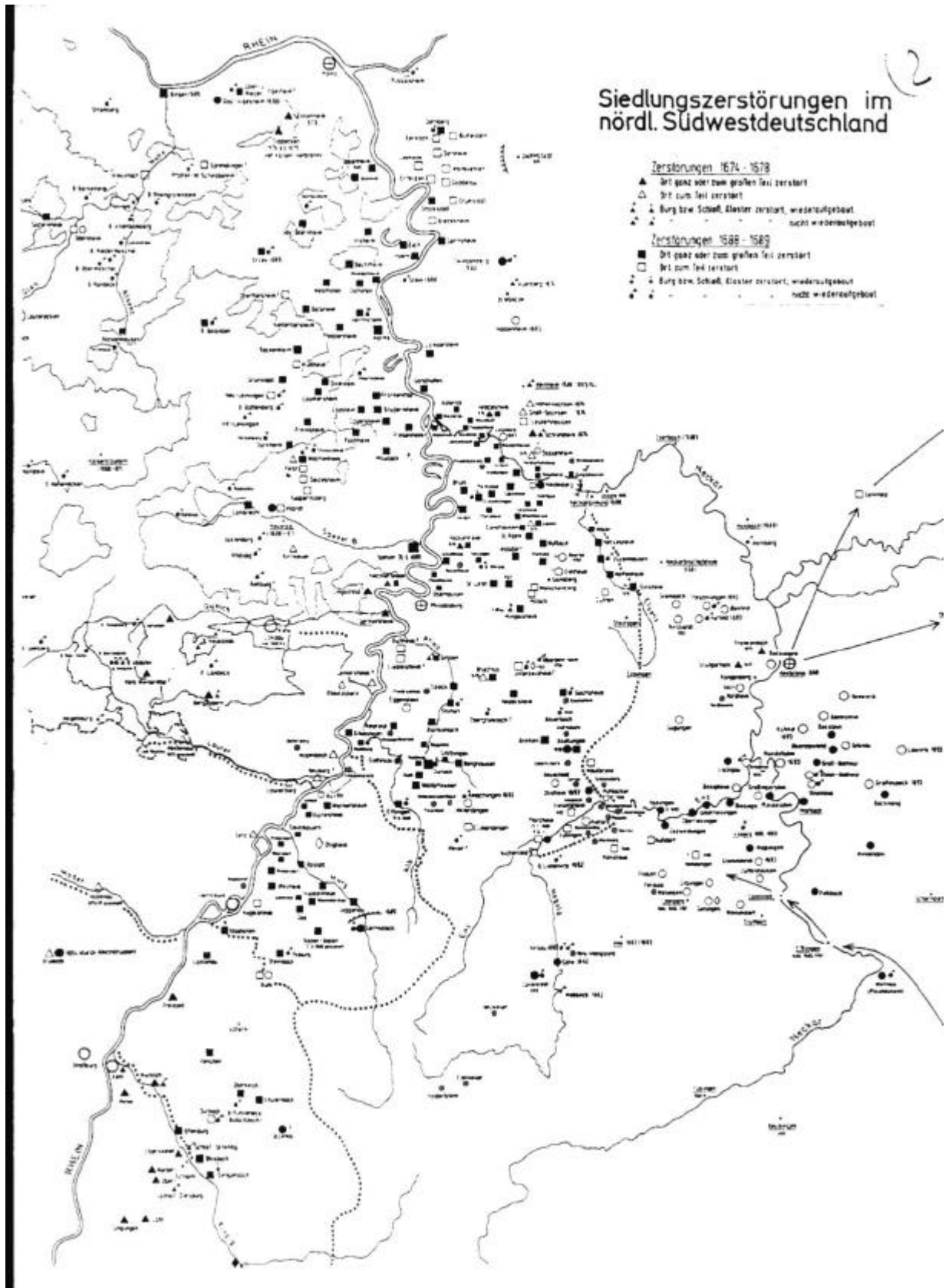
ANNEXES

La stratégie de la terre brûlée au Palatinat, 1688-1689.

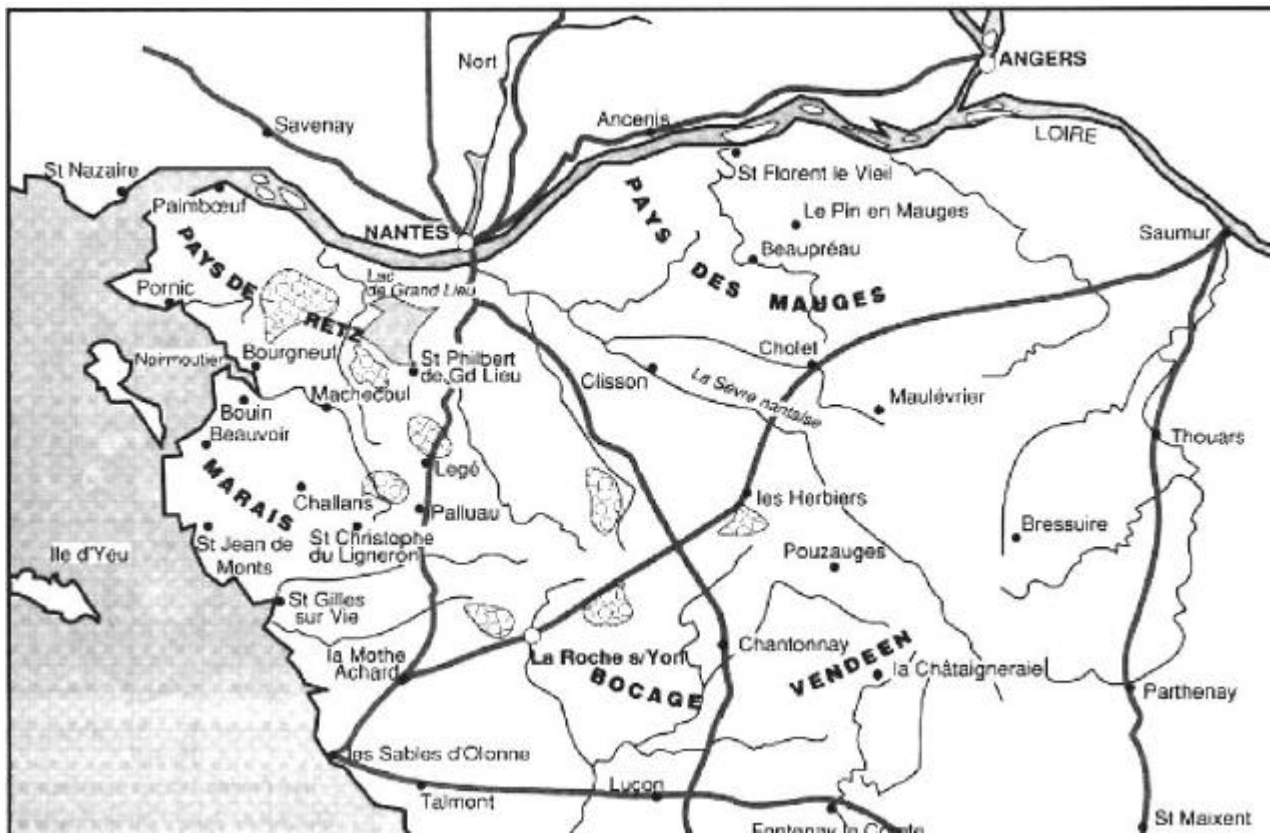
Übersichtskarte des Zerstörungsgebietes 1688/89.



La terre brûlée au Palatinat.



La Vendée militaire





Louvois

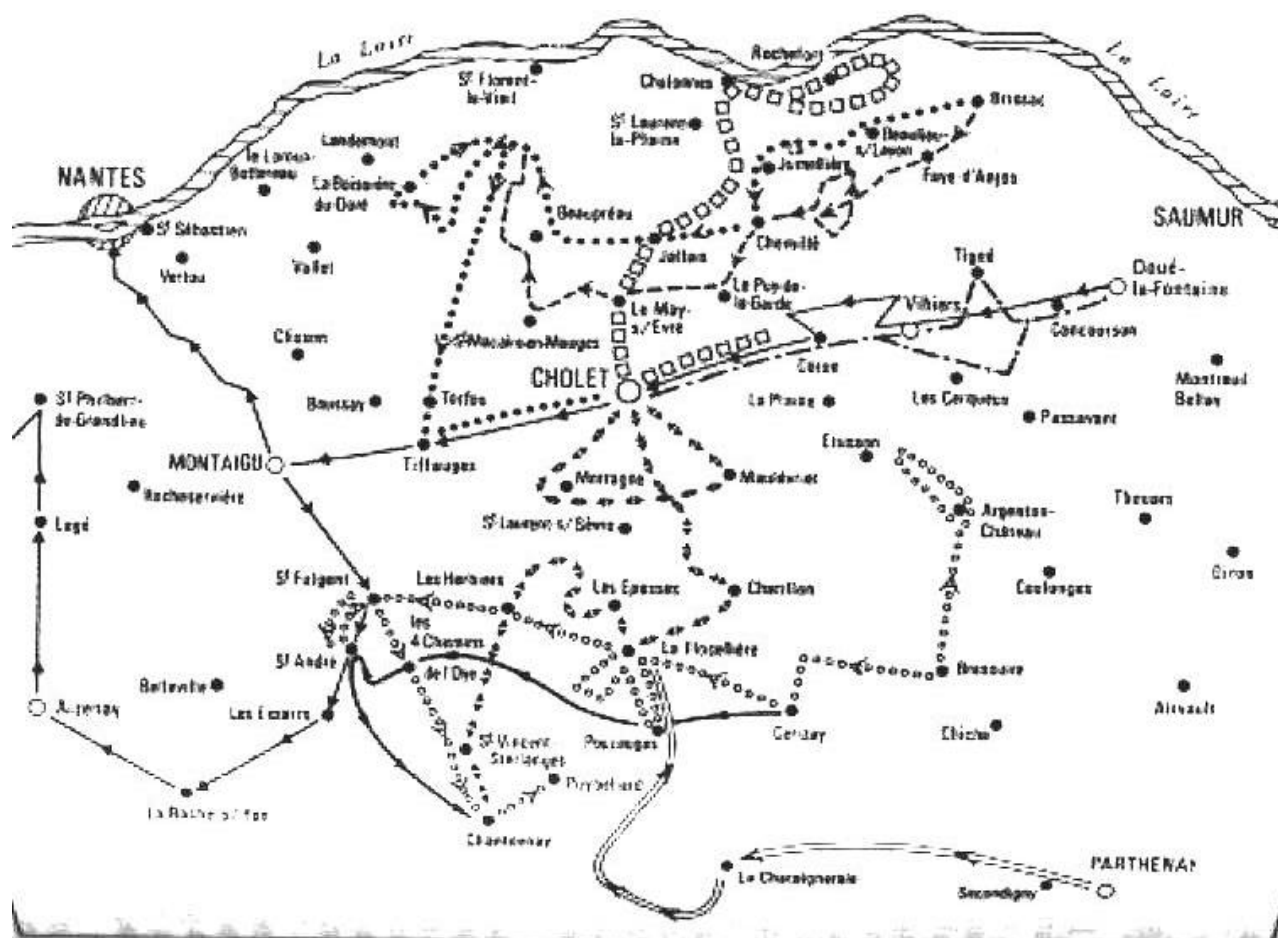


Turreau



Barère de Vieuzac

L'itinéraire des Colonnes infernales.



BIBLIOGRAPHIE

- BLUCHE (François).- Louis XIV.- Paris : Fayard, 1986.
- BLUCHE (François).- Dictionnaire du Grand siècle.- Paris : Fayard, 1990.
- BABEUF (Gracchus), présenté et annoté par SECHER (Reynald) et BREGEON (Jean-Joël).- La guerre de la Vendée et le système de dépopulation.- Paris : Tallandier, 1987.
- CHALIAND (Gérard).- Anthologie mondiale de la stratégie.- Paris : Robert Laffont, 1990.
- CHALIAND (Gérard) – BLIN (Arnaud).- Dictionnaire de stratégie militaire.- Paris : Perrin, 1998.
- CHARNAY (Jean-Paul).- Métastratégie : systèmes et principes de la guerre féodale à la dissuasion nucléaire.- Paris : Economica, 1990.
- CLENET (Louis-Marie).- Les colonnes infernales.- Paris : Perrin, 1993.
- CORVISIER (André).- Louvois.- Paris : Fayard, 1998.
- COUTAU-BEGARIE (Hervé).- Traité de stratégie.- Paris : Economica, 1999.
- FURET (François).- La Révolution, 1770-1880.- Paris : Hachette, 1988.
- GABORY (Emile).- Les guerres de Vendée.- Paris : Robert Laffont, 1989.
- HATTON (Ragnhild).- Louis XIV et l'Europe : éléments d'une révision historiographique.- in : XVII^e Siècle, tome XXXI, 1979.
- HUGUET (Jean).- Un cœur d'étoffe rouge.- Paris : Robert Laffont, 1985.
- LEROY-LADURIE (Emmanuel).- L'Ancien régime.- Paris : Hachette, 1991.
- SAVARY (Jean-Julien).- Guerres des Vendéens et des chouans contre la République française par un officier supérieur des Armées de la République habitant dans la Vendée avant les troubles.- tome second et tome troisième.- Cholet : Pays et Terroirs, 1993.
- SECHER (Reynald).- Juifs et Vendéens, d'un génocide à l'autre.- Paris : Olivier Orban, 1991.